

Réponse du Conseil administratif à la motion du 9 septembre 2003 de la commission des finances, acceptée par le Conseil municipal le 9 septembre 2003, intitulée: «Soutenir les activités internationales de Genève».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier les propositions suivantes:

- parrainage de prisonniers/ères d'opinion;
- développement de mesures complémentaires favorisant l'accueil et l'intégration des étrangers résidents ou de passage, quel que soit leur motif de séjour;
- renforcement du soutien aux associations issues de l'immigration et aux associations et institutions genevoises d'accompagnement et d'intégration;
- soutien aux mesures de défense des droits des salarié(e)s du secteur international;
- soutien spécifique d'activités internationales touchant de près ou de loin à la problématique des centres urbains et du rôle des villes;
- renforcement de l'action de soutien aux villes défavorisées du monde, en particulier pour la reconstruction ou le développement des services publics et des acteurs associatifs dans les domaines social, culturel et humanitaire;
- soutien direct ou indirect aux organisations non gouvernementales, en particulier à celles qui s'engagent pour les droits individuels et collectifs de l'homme, la cohésion sociale et le développement durable;
- en complémentarité avec l'Etat, développement d'une politique d'octroi de locaux, de cautionnements ou de droits de superficie pour l'installation de représentations de pays ou d'organisations non gouvernementales financièrement démunis.

Finalement, le Conseil municipal exhorte le Conseil administratif à:

- définir des priorités et une ligne d'action relatives à la Genève internationale et aux migrants;
- intégrer la Ville au sein du groupe de travail regroupant le Canton et la Confédération ainsi qu'au sein de la commission interdépartementale sur la Genève internationale, en recherchant activement les possibilités de complémentarité et de coopération;
- faire rapport dans les six mois sur l'effort actuel de la Ville de Genève;
- présenter un rapport annuel au Conseil municipal sur ce sujet.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 23 mars 2009, les conseillères municipales et les conseillers municipaux ont reçu un rapport intitulé: «La Ville de Genève et la «Genève internationale». Dans une lettre d'accompagnement, Mme Sandrine Salerno, conseillère administrative chargée du dossier relatif à la Genève internationale, a fait part de son intention d'associer le Conseil municipal à la réflexion et de commencer cette collaboration en organisant, dans le deuxième semestre de 2009, une rencontre qui permettra d'aborder et de faire le point sur l'ensemble des questions contenues dans cette motion.

Par ailleurs, Mme Sandrine Salerno a adressé un courrier à Mme Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, cheffe du Département des affaires étrangères, et à M. Laurent Moutinot, conseiller d'Etat chargé du dossier relatif à la Genève internationale, demandant que la Ville puisse intégrer le groupe permanent conjoint Confédération/Canton sur la Genève internationale.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Sandrine Salerno

Le 3 juin 2009.